

HPC ENVIROTEC
BP 78
35 572 CHANTEPIE Cedex



**SITE DE L'ANCIENNE USINE A GAZ
DE GIEN (45)**

RAPPORT DES TRAVAUX COMPLEMENTAIRES

Chargés d'affaires:

Frank KARG
Géologue - Géochimiste
Directeur Scientifique

Tugdual NEDELLEC
Géologue

Rapport HPC-F 1/1109 e

novembre 1998

TABLE DES MATIERES :

1. - INTRODUCTION	3
2. - RAPPEL DU CONTEXTE.....	3
3. - NATURE DES TRAVAUX	4
4. - DESCRIPTION DES TRAVAUX.....	5
4.1. - EXCAVATION ET TRI DES MATERIAUX.....	5
4.2. - EVACUATION DES MATERIAUX SOUILLES	5
5. - CONTROLE DU FOND DE FOUILLE	6
6. - CONCLUSIONS.....	7

ANNEXES :

- ANNEXE 1 : LOCALISATION DES ZONES TERRASSEES,**
ANNEXE 2 : BULLETIN D'ANALYSE DU LABORATOIRE,
ANNEXE 3 : BORDEREAUX DE SUIVI DE DECHETS.

1. - Introduction

A la demande de GAZ DE FRANCE, et conformément aux recommandations de la DRIRE Centre représentée par Madame Berthelot, notre société HPC ENVIROTEC a été mandatée pour réaliser des travaux de terrassement, tri et excavation de matériaux souillés sur le site de l'ancienne usine à gaz de GIEN (Loiret).

Ces travaux se sont déroulés du mardi 20 octobre au lundi 26 octobre 1998. Ils ont été effectués par les sociétés EUROVIA (terrassement) et SOCCOIM ONYX (location des bennes et transport).

Le présent rapport, d'une part, décrit les différentes opérations réalisées sur le site, et d'autre part, présente les résultats analytiques obtenus sur les échantillons prélevés en fond de fouille.

2. - Rappel du contexte

Le site de l'ancienne usine à gaz de Gien a fait l'objet d'un audit environnement réalisé en décembre 1995 par la société OBJECTIF K (rapports « phase préliminaire et investigations légères » et « audit final »). Cette étude a permis d'identifier sur le site quatre zones de souillures en sous-sol liées aux anciennes activités de manufacture du gaz de houille.

Dans le cadre d'un prochain aménagement du site (construction d'un parking), les anciennes installations et bâtiments de l'usine à gaz ont été démolis (février 1998), puis le terrain a fait l'objet de travaux de terrassement (juin 1998).

Ces opérations de terrassement ont été effectuées sous le contrôle de notre société HPC ENVIROTEC, dont la mission était d'assurer auprès du maître d'ouvrage (GAZ DE FRANCE) le succès des opérations de tri des matériaux excavés et d'assister aux travaux pour une bonne organisation du chantier (respect des règles d'hygiène et de sécurité). A la fin des travaux, 69,4 tonnes de goudrons pâteux et remblais fortement souillés ont été évacuées en centre d'élimination (voir rapport HPC 1109 Re).

A l'issue des travaux de terrassement et à la demande de Madame Berthelot (DRIRE Centre), plusieurs prélèvements de sol en fond en fouille ont été effectués par HPC ENVIROTEC (voir rapport HPC 1109 d). Les résultats obtenus ont montré la présence de souillures résiduelles (HAP et principalement Benzo[a]pyrène) au droit des zones n° 2 et 3.

Sur la base des résultats analytiques obtenus, des travaux complémentaires de terrassement, tri et excavation de matériaux souillés ont été réalisés sur le site au niveau des zones n° 2 et 3. Ceux-ci font l'objet du présent rapport.

3. - Nature des travaux

Les travaux ont été réalisés selon le phasage et la chronologie suivante :

- **Première étape : installation du chantier [mardi 20 octobre] :**
 - présentation du déroulement des travaux,
 - délimitation et marquage au sol des zones à terrasser (zones 2 et 3),
 - mise en place du tracto-pelle,
 - mise en place des bennes et préparation des polyanes disposés dans chaque benne.

- **Deuxième étape : excavation et tri des matériaux [du mardi 20 octobre au lundi 26 octobre] :**
 - excavation des matériaux en zones 2 et 3 (410 m³ environ),
 - tri des matériaux à l'avancement (constats organoleptiques),
 - chargement des matériaux souillés en bennes (178,8 tonnes).

- **Troisième étape : évacuation des matériaux souillés [du mardi 27 octobre au jeudi 5 novembre] :**
 - transport des matériaux souillés en centre d'élimination (SEDIBEX).

- **Quatrième étape : contrôle du fond de fouille [vendredi 13 novembre] :**
 - prélèvement pour analyses de 2 échantillons de sols en fond de fouille par Mr Nedellec (HPC ENVIROTEC) en présence de Mme Berthelot (DRIRE).

- **Cinquième étape : remblaiement des zones de fouille :**
 - remblaiement avec les matériaux propres excavés complétés par du tout venant.

4. - Description des travaux

4.1. - Excavation et tri des matériaux

Les travaux de terrassement ont été réalisés à l'aide d'un tracto-pelle, en avançant par couches successives de 40 cm environ, permettant ainsi un tri visuel et olfactif des matériaux excavés. Le volume total de matériaux terrassés a été de 390 m³ environ (foisonné).

Les travaux, effectués au niveau des zones 2 et 3 (voir plan en annexe 1), ont permis de mettre en évidence la présence d'une couche de remblais sablo-graveleux de couleur noirâtre reposant sur une formation de sables limoneux de couleur roux (cette formation devenant de plus en plus sableuse avec la profondeur).

Cependant la présence de matériaux souillés a été mise à jour :

- remblais sablo-graveleux noirâtres avec des fragments de goudrons indurés en surface sur une épaisseur de 20 cm environ, dans les zones 2 et 3,
- présence d'une couche de gravats (briques) mélangés à des goudrons pâteux entre 0,9 et 1,1 m de profondeur, dans la partie Nord-Est de la zone 2.

Ces matériaux souillés ont été excavés puis chargés directement en bennes (178,8 tonnes).

Les matériaux propres excavés ont été déposés sur le bord de la zone de fouille afin d'être ré-utilisés pour le remblaiement final.

4.2. - Evacuation des matériaux souillés

Les matériaux souillés excavés et stockés en bennes ont fait l'objet d'un transport vers le centre d'élimination SEDIBEX sis route industrielle portuaire du Havre à Sandouville (Seine Maritime).

Chaque évacuation de déchets a fait l'objet d'un Bordereau de Suivi de Déchets Industriels (BSDI) complété et signé par HPC Envirotec en lieu et place du maître d'ouvrage.

La quantité de déchets traités a été de 178,8 tonnes (voir BSDI en annexe 3).

5. - Contrôle du fond de fouille

A l'issue des travaux d'excavation et avant remblaiement, deux échantillons composites de sols (Z2 et Z3) ont été prélevés dans le fond et sur les parois des zones excavées.

Les résultats d'analyses obtenus sur ces deux échantillons (voir bulletin d'analyse en annexe 2) sont présentés dans le tableau ci-après en comparaison avec les **Valeurs de Constat d'Impact (VCI)** définies dans le guide méthodologique du Ministère de l'Environnement [Gestion des sites (potentiellement) pollués - version 1 de juin 1997].

Echantillons	Z2	Z3	VCI
Paramètres (mg/kg)			
Hydrocarbures Aromatiques			
Polycycliques (HAP) :			
Naphtalène	0,06	< 0,05	-
Phénanthrène	1,6	0,22	-
Anthracène	0,72	0,18	-
Fluoranthène	4,4	1,2	-
Benzo(a)anthracène	2,1	0,6	-
Chrysène	1,3	0,48	-
Benzo(k)fluoranthène	0,83	0,27	-
Benzo(a)pyrène	0,97	0,48	12
Indeno(1,2,3,c,d)pyrène	1,3	0,46	-
Benzo(g,h,i)pérylène	0,5	0,26	-
Total HAP (10)	13,8	4,1	40
Métaux lourds :			
Plomb	14	11	2000
Arsenic	9,6	8,7	140
Autres paramètres :			
Hydrocarbures totaux	22	5	5000
Cyanures totaux	4,7	28	400

Les résultats d'analyses obtenus sur les échantillons de sols Z2 et Z3 prélevés en fond de fouille des zones excavées montrent que les concentrations décelées sont très inférieures aux VCI pour la totalité des paramètres recherchés.

6. - Conclusions

A la demande de GAZ DE FRANCE et conformément aux recommandations de la DRIRE Centre, des travaux complémentaires de terrassement, tri et excavation de matériaux souillés ont été effectués sur le site de l'ancienne usine à gaz de Gien du 20 au 26 octobre 1998.

Notre société HPC ENVIROTEC est intervenue dans le cadre de la mission d'assistance technique afin notamment d'assurer l'organisation générale du chantier, le respect des mesures d'hygiène et de sécurité et le tri des matériaux.

La société EUROVIA est intervenue, en tant qu'entreprise générale, pour les opérations de terrassement. Le transport des bennes vers le centre d'élimination a été réalisé par la société SOCCOIM ONYX.

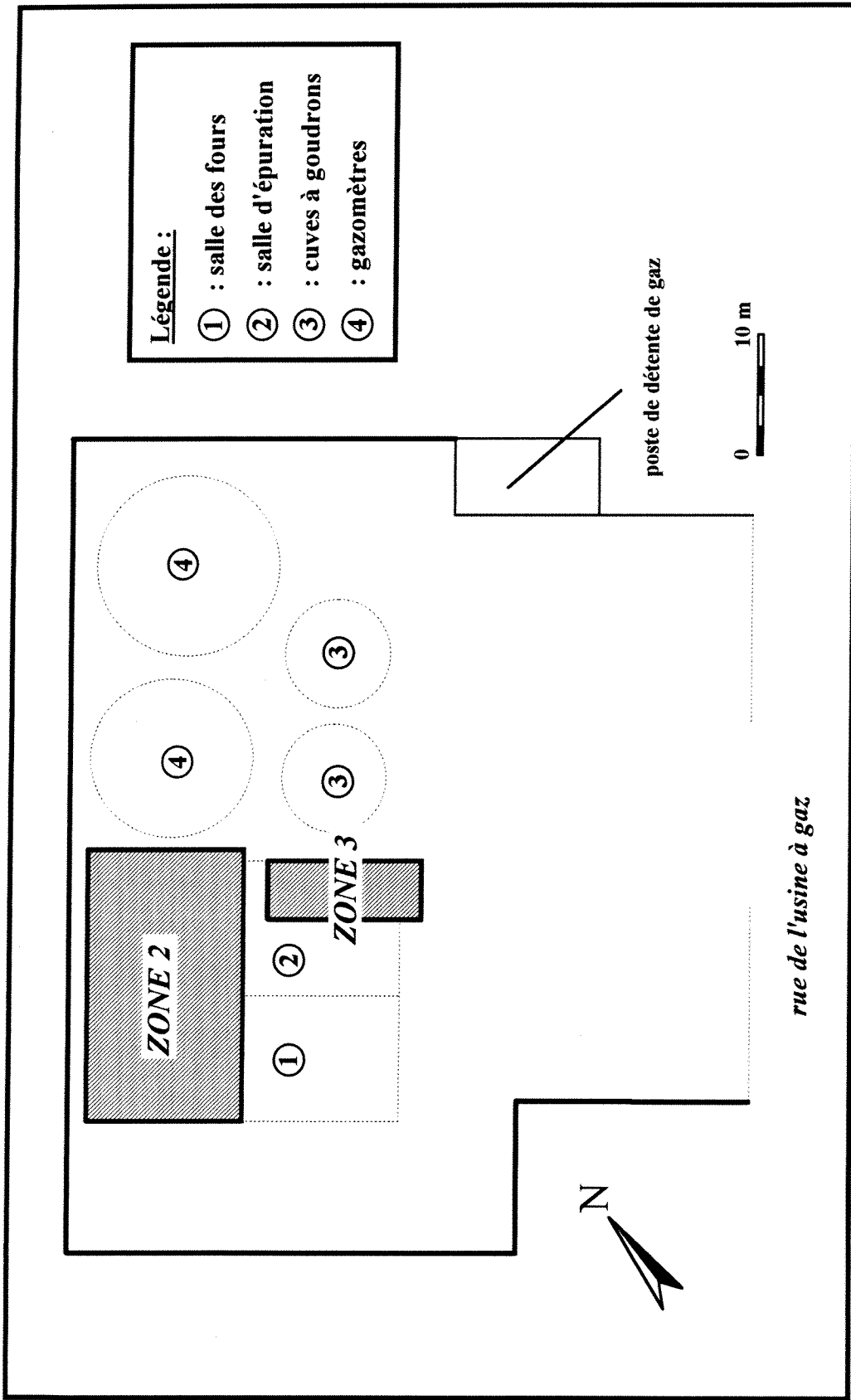
Le bilan final de déchets traités a été de 178,8 tonnes de remblais et gravats souillés par des goudrons pâteux éliminés dans le centre SEDIBEX.



A la fin des travaux, deux échantillons de sols ont été prélevés dans le fond de fouille et les parois des zones terrassées. L'analyse de ces échantillons a montré que les concentrations en HAP, métaux (plomb, arsenic), hydrocarbures totaux et cyanures totaux sont très inférieures aux Valeurs de Constat d'Impact définies dans le guide du Ministère de l'Environnement.

Par conséquent, au vu de l'ensemble des travaux réalisés et des résultats analytiques obtenus en fond de fouille, le réaménagement futur du site (construction d'un parking) est envisageable.

Annexe 1

Localisation des zones ferrassées



	Site de l'ancienne usine à gaz de GIEN	
<p align="center"> Localisation des zones terrassées (zones 2 et 3) [superposition avec les anciennes installations de l'usine] </p>		

Annexe 2

Bulletin d'analyses du laboratoire

Bearbeiter: **C.Fumari**Projekt-Nr.: **54/1019**Datum: **24.11.1998**Lfd-Nr.: **9810680****Analyse du sol**
INNOLAB GmbH
Nördlinger Str. 2
D-86655 Harburg

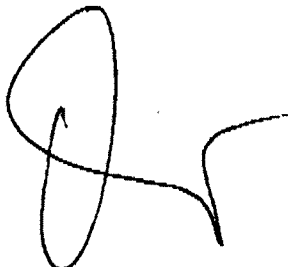
Nom de projet: **GDF**
 Commettant: **HPC Envirotec S.A.**
 Lieu: **Gien**
 Chef de projet: **T. Nedellec**
 Date de prélèvement: **13.11.1998**

Equipe de prélèvement:

Paramètre	Echantillon	Z 2	Z 3	méthode	limite de détection	unité
Cyanures totaux						
Cyanures totaux		4,7	28	NF T 90-107	0,05	mg/kg
Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques (HAP) par GC/MS						
Naphthalene		0,06	nd	EPA 8100	0,05	mg/kg
Acenaphthylene		0,01	nd	EPA 8100	0,05	mg/kg
Acenaphthene		0,10	nd	EPA 8100	0,05	mg/kg
Fluorene		0,29	nd	EPA 8100	0,05	mg/kg
Phenanthrene		1,6	0,22	EPA 8100	0,05	mg/kg
Anthracene		0,72	0,18	EPA 8100	0,05	mg/kg
Fluoranthene		4,4	1,2	EPA 8100	0,05	mg/kg
Pyrene		3,5	0,91	EPA 8100	0,05	mg/kg
Benzo(a)anthracene		2,1	0,60	EPA 8100	0,05	mg/kg
Chrysene		1,3	0,48	EPA 8100	0,05	mg/kg
Benzo(b)fluoranthene		2,2	0,93	EPA 8100	0,05	mg/kg
Benzo(k)fluoranthene		0,83	0,27	EPA 8100	0,05	mg/kg
Benzo(a)pyrene		0,97	0,48	EPA 8100	0,05	mg/kg
Indeno(1,2,3,c,d)pyrene		1,3	0,46	EPA 8100	0,05	mg/kg
Dibenzo(a,h)anthracene		0,22	0,11	EPA 8100	0,05	mg/kg
Benzo(g,h,i)perylene		0,50	0,26	EPA 8100	0,05	mg/kg
Total HAP		20,1	6,1			
Hydrocarbures totaux par spectrophotométrie infrarouge						
Hydrocarbures totaux		22	5	NF T 90-114	1	mg/kg
Metaux lourds						
Plomb (Pb)		14	11	prep. NF X31-151 NF T 90-119	3	mg/kg
Arsenic (As)		9,6	8,7	NF T 90-119	0,1	mg/kg

nd: non détectable

geprüft:



Annexe 3

Bordereaux de Suivi de Déchets Industriels

Ministère chargé de l'Environnement



N° 07.0320

BORDEREAU DE SUIVI DE DÉCHETS INDUSTRIELS

1

1 PRODUCTEUR		N° SIRET : 54210765100011	
DÉNOMINATION : GAZ DE FRANCE		RESPONSABLE : N. SARRON	
ADRESSE, TÉLÉPHONE, TÉLEX : CDE 607 St Nicolas la Roche, Liton, St Nazaire, 45077 ORLEANS			
DESIGNATION DU DÉCHET : TERRES SABLES / Goudron	CODE NOMENCLATURE : C 05 06 03 A	AU TITRE DU R.T.M.D.	
		MATIÈRE D'ASSIMILATION : -	N° DE GROUPE : -
CONSISTANCE DU DÉCHET : <input checked="" type="checkbox"/> SOLIDE <input type="checkbox"/> BOUES <input type="checkbox"/> LIQUIDE			
TRANSPORT : 2 <input checked="" type="checkbox"/> BENNE <input type="checkbox"/> CITERNE <input type="checkbox"/> FUTS NBRE : <input type="checkbox"/> AUTRE PRÉCISEZ :			
MODE D'ÉLIMINATION FINALE : - INSTALLATION : Incinération - ADRESSE - TÉLÉPHONE :		N° DE CERTIFICAT D'ACCEPTATION PRÉALABLE : 13899712	
Atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus, que les matières sont admises au transport selon les dispositions du règlement pour le transport des matières dangereuses du 15.04.45, et que notamment les conditions exigées pour le conditionnement et l'emballage ont été remplies.		DATE DE REMISE AU TRANSPORT : 22-10-98	
Signature : Plo APC NEDELLEC		QUANTITÉ REMISE AU TRANSPORT : ~ 25 TONNES	

2 COLLECTEUR-TRANSPORTEUR		N° SIRET : 086 890 036 00024	
DÉNOMINATION : ONYX CENTRE SOCCOIM SA		RESPONSABLE : Bernard ROSE	
ADRESSE, TÉLÉPHONE, TÉLEX : Agence Régionale Centre - Pays de Loire - ZA les Pierrelats - B.P. 12 - 45380 CHANGY - Tél. : 02 38 46 65 65			
STOCKAGE : <input checked="" type="checkbox"/> OUI Lieu de stockage : est changy	Ayant pris connaissance des informations ci-dessus, Signature : RB	DATE DE REMISE A L'ÉLIMINATEUR : 27/10/98	
<input type="checkbox"/> NON		QUANTITÉ TRANSPORTÉE : = 25 TONNES	

3 DESTINATAIRE		N° SIRET : 30368786700026	
DÉNOMINATION : SEDIBEX		RESPONSABLE : M. JC FAUQUANT	
ADRESSE, TÉLÉPHONE, TÉLEX : Zone Industrielle Portuaire du HAVRE 76430 SANDOUVILLE Tel: 02.32.29.54 HAVRE		CODE FILIÈRE A.F.B. : 25	
OPÉRATION SUR LE DÉCHET : <input type="checkbox"/> VALORISATION <input type="checkbox"/> INCINÉRATION <input type="checkbox"/> PRÉTRAITEMENT <input type="checkbox"/> DÉTOXICATION <input type="checkbox"/> REGROUPEMENT <input type="checkbox"/> MISE EN DÉCHARGE <input type="checkbox"/> AUTRE PRÉCISEZ			
EN CAS DE REGROUPEMENT INDIQUEZ LE N° DE CUVE ET LA DESTINATION FINALE DU DÉCHET :			
EN CAS DE PRÉTRAITEMENT :			
- DESCRIPTION DU PRÉTRAITEMENT :		- DESTINATION FINALE DU DÉCHET	
REFUS DE PRISE EN CHARGE LE :	Signature :	DÉCHETS PRIS EN CHARGE LE : 27/10/1998	
MOTIFS :		QUANTITÉ REÇUE : 25 TONNE 800	

Sont punies d'amendes ou d'emprisonnement toutes fausses déclarations. Articles 8 et 24 - 3° de la Loi N° 75-633 du 15-7-75

EXEMPLAIRE N° 2 - A conserver par le collecteur-transporteur



BORDEREAU DE SUIVI DE DÉCHETS INDUSTRIELS

2

1 PRODUCTEUR		N° SIRET : 54210765100011	
DÉNOMINATION : GAZ DE FRANCE		RESPONSABLE : M. SARRON	
ADRESSE, TÉLÉPHONE, TÉLEX : E.D.F. GDF Service Client, 17 Av. St Nomin, 45077 ORLEANS			
DÉSIGNATION DU DÉCHET : TERRES SUIVUES des Groupes		CODE NOMENCLATURE : 05106103	AU TITRE DU R.T.M.D.
CONSISTANCE DU DÉCHET : <input checked="" type="checkbox"/> SOLIDE		<input type="checkbox"/> BOUES	<input type="checkbox"/> LIQUIDE
TRANSPORT : <input checked="" type="checkbox"/> BENNE		<input type="checkbox"/> CITERNE	<input type="checkbox"/> Fûts NBRE : <input type="checkbox"/> AUTRE PRÉCISEZ :
- MODE D'ÉLIMINATION FINALE : - INSTALLATION : INCINERATION - ADRESSE - TÉLÉPHONE :		N° DE CERTIFICAT D'ACCEPTATION PRÉALABLE : 13899712	
Atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus, que les matières sont admises au transport selon les dispositions du règlement pour le transport des matières dangereuses du 15.04.45, et que notamment les conditions exigées pour le conditionnement et l'emballage ont été remplies. Signature : P/O HPC NEDEVEC		DATE DE REMISE AU TRANSPORT : 23.10.98	
		QUANTITÉ REMISE AU TRANSPORT : ~ 25 TONNES	

2 COLLECTEUR-TRANSPORTEUR		N° SIRET : 086 880 036 00024	
DÉNOMINATION : SOCCOIM Oxy Centre		RESPONSABLE : B. ROSE	
ADRESSE, TÉLÉPHONE, TÉLEX : 45380 CHAINBY			
STOCKAGE : <input type="checkbox"/> OUI Lieu de stockage	Ayant pris connaissance des informations ci-dessus, Signature : NB		DATE DE REMISE A L'ÉLIMINATEUR : 29/10/98
<input checked="" type="checkbox"/> NON			QUANTITÉ TRANSPORTÉE : ~ 25 TONNES

3 DESTINATAIRE		N° SIRET : 30308780700028	
DÉNOMINATION : SEDIBEX		RESPONSABLE : M. JC FAUQUANT	
ADRESSE, TÉLÉPHONE, TÉLEX : Route Industrielle Portuaire du HAVRE 76430 SANDOUVILLE Tel: 02.32.79.54.10		CODE FILIERE A.F.B. : 25	
OPÉRATION SUR LE DÉCHET : <input type="checkbox"/> VALORISATION <input type="checkbox"/> INCINÉRATION		<input type="checkbox"/> PRÉTRAITEMENT	<input type="checkbox"/> REGROUPEMENT <input type="checkbox"/> AUTRE PRÉCISEZ
		<input type="checkbox"/> DÉTOXICATION	<input type="checkbox"/> MISE EN DÉCHARGE
EN CAS DE REGROUPEMENT INDIQUEZ LE N° DE CUVE ET LA DESTINATION FINALE DU DÉCHET :			
EN CAS DE PRETRAITEMENT : - DESCRIPTION DU PRETRAITEMENT : -- DESTINATION FINALE DU DÉCHET			
REFUS DE PRISE EN CHARGE LE :	Signature :	DÉCHETS PRIS EN CHARGE LE : 29/10/1998	
MOTIFS :		QUANTITÉ REÇUE : 22 TONNES 800	

Sont punies d'amendes ou d'emprisonnement toutes fausses déclarations. Articles 8 et 24 - 3° de la Loi N° 75-633 du 15-7-75

EXEMPLAIRE N° 2 - A conserver par le collecteur-transporteur

Ministère chargé de l'Environnement



BORDEREAU DE SUIVI DE DÉCHETS INDUSTRIELS

3

1 PRODUCTEUR		N° SIRET : 54210765 1000 11	
DÉNOMINATION : GAZ DE FRANCE		RESPONSABLE : M. SARRON	
ADRESSE, TÉLÉPHONE, TÉLEX : EDF - GDF 1000 PK, 17 av. ST DESJUN, 45077 ORLEANS -			
DESIGNATION DU DÉCHET : TERRES SOULLES PAR GAZOILS	CODE NOMENCLATURE : 20 01 03	AU TITRE DU R.T.M.D.	
CONSISTANCE DU DÉCHET : <input checked="" type="checkbox"/> SOLIDE <input type="checkbox"/> BOUES <input type="checkbox"/> LIQUIDE		MATIERE D'ASSIMILATION : —	N° DE GROUPE : —
TRANSPORT : <input checked="" type="checkbox"/> BENNE <input type="checkbox"/> CITERNE <input type="checkbox"/> FÛTS NBR : <input type="checkbox"/> AUTRE PRÉCISEZ :		N° DE CERTIFICAT D'ACCEPTATION PRÉALABLE : 438997 12	
MODE D'ÉLIMINATION FINALE : — INSTALLATION : INCINÉRATION — ADRESSE - TÉLÉPHONE : SEDIBEX		DATE DE REMISE AU TRANSPORT : 28-10-98	
Atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus, que les matières sont admises au transport selon les dispositions du règlement pour le transport des matières dangereuses du 15.04.45, et que notamment les conditions exigées pour le conditionnement et l'emballage ont été remplies. Signature : PLO HPC [Signature]		QUANTITÉ REMISE AU TRANSPORT : ~ 25 TONNES	

2 COLLECTEUR-TRANSPORTEUR		N° SIRET : 086 880 036 00024	
DÉNOMINATION : ONYX CENTRE SOCCOIM SA		RESPONSABLE : Bernard ROSE	
ADRESSE, TÉLÉPHONE, TÉLEX : Agence Régionale Centre - Pays de Loire - ZA les Pierrelats - B.P. 12 - 45380 CHANGY - Tél : 02 38 46 65 65			
STOCKAGE <input type="checkbox"/> OUI Lieu de stockage <input type="checkbox"/> NON	Ayant pris connaissance des informations ci-dessus, Signature : [Signature]	DATE DE REMISE A L'ÉLIMINATEUR : 28/10/98	
		QUANTITÉ TRANSPORTÉE : ~ 25 TONNES	

3 DESTINATAIRE		N° SIRET : 30360706700026	
DÉNOMINATION : SEDIBEX		RESPONSABLE : M. JC FAUQUANT	
ADRESSE, TÉLÉPHONE, TÉLEX : Route Industrielle Portuaire du HAVILL 76150 SANDOUVILLE Tel: 02.32.79.54.10		CODE FILIERE A.F.B. : 25	
OPERATION SUR LE DÉCHET : <input type="checkbox"/> VALORISATION <input type="checkbox"/> INCINÉRATION <input type="checkbox"/> PRÉTRAITEMENT <input type="checkbox"/> DÉTOXICATION <input type="checkbox"/> REGROUPEMENT <input type="checkbox"/> MISE EN DÉCHARGE <input type="checkbox"/> AUTRE PRÉCISEZ		EN CAS DE REGROUPEMENT INDIQUEZ LE N° DE CUVE ET LA DESTINATION FINALE DU DÉCHET :	
EN CAS DE PRÉTRAITEMENT : — DESCRIPTION DU PRÉTRAITEMENT :		— DESTINATION FINALE DU DÉCHET	
REFUS DE PRISE EN CHARGE LE :	Signature : [Signature]	DÉCHETS PRIS EN CHARGE LE : 28/10/1998	
MOTIFS :		QUANTITÉ REÇUE : 25 TONNES	

Sont punies d'amendes ou d'emprisonnement toutes fausses déclarations. Articles 8 et 24 - 3° de la Loi N° 75-633 du 15-7-75

EXEMPLAIRE N° 2 - A conserver par le collecteur-transporteur



BORDEREAU DE SUIVI DE DÉCHETS INDUSTRIELS

1 PRODUCTEUR		N° SIRET : 54210765100011	
DÉNOMINATION : GAZ de France		RESPONSABLE : T. SARRON	
ADRESSE, TÉLÉPHONE, TÉLEX : EDF. GDF Services Loiret. 47 Av. S. Demin. 45077 Orléans			
DÉSIGNATION DU DÉCHET : Tous Souffres Pur des Goudrons	CODE NOMENCLATURE : C A	AU TITRE DU R.T.M.D.	N° DE GROUPE
CONSISTANCE DU DÉCHET : <input checked="" type="checkbox"/> SOLIDE <input type="checkbox"/> BOUES <input type="checkbox"/> LIQUIDE			
TRANSPORT : <input checked="" type="checkbox"/> BENNE <input type="checkbox"/> CITERNE <input type="checkbox"/> FÛTS NBRE : <input type="checkbox"/> AUTRE PRÉCISEZ :			
MODE D'ÉLIMINATION FINALE : INSTALLATION : INCINÉRATION ADRESSE - TÉLÉPHONE :		N° DE CERTIFICAT D'ACCEPTATION PRÉALABLE : 13899712	
Attesté l'exactitude des renseignements ci-dessus, que les matières sont admises au transport selon les dispositions du règlement pour le transport des matières dangereuses du 15.04.85, et que notamment les conditions exigées pour le conditionnement et l'emballage ont été remplies. Signature :		DATE DE REMISE AU TRANSPORT : 29/10/98 QUANTITÉ REMISE AU TRANSPORT : ≈ 25 TONNES	

2 COLLECTEUR-TRANSPORTEUR		N° SIRET : 086 880 036 00024	
DÉNOMINATION : ONYX CENTRE SOCCOIM SA		RESPONSABLE : Bernard ROSE	
ADRESSE, TÉLÉPHONE, TÉLEX : Agence Régionale Centre - Pays de Loire - ZA les Pierrelats - B.P. 12 - 45380 CHAINGY - Tél. : 02 38 46 65 85			
STOCKAGE : <input type="checkbox"/> OUI Lieu de stockage	Ayant pris connaissance des informations ci-dessus, Signature :	DATE DE REMISE A L'ÉLIMINATEUR : 30/10/98	
<input checked="" type="checkbox"/> NON		QUANTITÉ TRANSPORTÉE : ≈ 25 TONNES	

3 DESTINATAIRE		N° SIRET : 30550700700020	
DÉNOMINATION : SEDIDEX		RESPONSABLE : M. JC FAUQUANT	
ADRESSE, TÉLÉPHONE, TÉLEX : Route Industrielle Portuaire du HAVAN 76430 SANDOUILLE Tel: 02.32.79.54.10		CODE FILIÈRE A.F.B. : 25	
OPÉRATION SUR LE DÉCHET : <input type="checkbox"/> VALORISATION <input type="checkbox"/> INCINÉRATION <input checked="" type="checkbox"/> PRÉTRAITEMENT <input type="checkbox"/> DETOXICATION <input type="checkbox"/> REGROUPEMENT <input type="checkbox"/> MISE EN DÉCHARGE <input type="checkbox"/> AUTRE PRÉCISEZ			
EN CAS DE RÉGROUPEMENT INDIQUEZ LE N° DE CUVE ET LA DESTINATION FINALE DU DÉCHET :			
EN CAS DE PRÉTRAITEMENT : - DESCRIPTION DU PRÉTRAITEMENT : -- DESTINATION FINALE DU DÉCHET			
REFUS DE PRISE EN CHARGE LE :	Signature :	DÉCHETS PRIS EN CHARGE LE : 30/10/1998	
MOTIFS :		QUANTITÉ REÇUE : 2 700 TONNES	

Sont punies d'amendes ou d'emprisonnement toutes fausses déclarations. Articles 8 et 24 - 3° de la Loi N° 75-533 du 15-7-75

EXEMPLAIRE N° 2 - A conserver par le collecteur-transporteur



N° 07 0320

BORDEREAU DE SUIVI DE DÉCHETS INDUSTRIELS

34

1 PRODUCTEUR		N° SIRET : 54218763100011	
DÉNOMINATION : GABRIEL DE FRANCE E		RESPONSABLE : N. SARRON	
ADRESSE, TÉLÉPHONE, TÉLEX : EDF - C&E Services Industriels 177 av 'ST' NERMIN 45097 ORLEANS			
DÉSIGNATION DU DÉCHET : CERES SOUTRES Goudron		CODE NOMENCLATURE : 0510603	AU TITRE DU R.T.M.D.
CONSISTANCE DU DÉCHET :		<input checked="" type="checkbox"/> SOLIDE	<input type="checkbox"/> BOUES <input type="checkbox"/> LIQUIDE
TRANSPORT :		<input checked="" type="checkbox"/> BENNE	<input type="checkbox"/> CITERNE <input type="checkbox"/> FÛTS NBRE : <input type="checkbox"/> AUTRE PRÉCISEZ :
- MODE D'ÉLIMINATION FINALE : - INSTALLATION : - ADRESSE - TÉLÉPHONE :		N° DE CERTIFICAT D'ACCEPTATION PRÉALABLE : 13899912	
Atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus, que les matières sont admises au transport selon les dispositions du règlement pour le transport des matières dangereuses du 15.04.45, et que notamment les conditions exigées pour le conditionnement et l'emballage ont été remplies.		DATE DE REMISE AU TRANSPORT : 26.10.98	
Signature : PLO HPC NEBALLEC		QUANTITÉ REMISE AU TRANSPORT : ~ 25 TONNES	

2 COLLECTEUR-TRANSPORTEUR		N° SIRET : 086 880 036 00024	
DÉNOMINATION : ONYX CENTRE SOCCOIM SA		RESPONSABLE : Bernard ROSE	
ADRESSE, TÉLÉPHONE, TÉLEX : Agence Régionale Centre - Pays de Loire - ZA les Pierrelets - B.P. 12 - 45380 CHANGY - Tél. : 02 38 46 65 65			
STOCKAGE <input type="checkbox"/> OUI Lieu de stockage <input type="checkbox"/> NON		Ayant pris connaissance des informations ci-dessus, Signature :	
		DATE DE REMISE A L'ÉLIMINATEUR :	
		QUANTITÉ TRANSPORTÉE : TONNE	

3 DESTINATAIRE		N° SIRET : 30368786700026	
DÉNOMINATION : SEDIBEX		RESPONSABLE : M. JC FAUQUANT	
ADRESSE, TÉLÉPHONE, TÉLEX : Zone Industrielle Portuaire du HAVRE 76430 SANDOUILLE Tél: 02.32.79.54.10		COUVE FILIÈRE A.F.B. : 25	
OPÉRATION SUR LE DÉCHET : <input type="checkbox"/> VALORISATION <input checked="" type="checkbox"/> INCINÉRATION		<input type="checkbox"/> PRÉTRAITEMENT <input type="checkbox"/> REGROUPEMENT <input type="checkbox"/> AUTRE PRÉCISEZ <input type="checkbox"/> DÉTOXICATION <input type="checkbox"/> MISE EN DÉCHARGE	
EN CAS DE REGROUPEMENT INDIQUEZ LE N° DE CUVE ET LA DESTINATION FINALE DU DÉCHET :			
EN CAS DE PRÉTRAITEMENT : - DESCRIPTION DU PRÉTRAITEMENT : -- DESTINATION FINALE DU DÉCHET			
REFUS DE PRISE EN CHARGE LE :		Signature	
MOTIFS :		DÉCHETS PRIS EN CHARGE LE : 03/11/1998	
		QUANTITÉ REÇUE : 23 TONNE 660	

Sont punies d'amendes ou d'emprisonnement toutes fausses déclarations. Articles 8 et 24 - 3° de la Loi N° 75-633 du 15-7-75

EXEMPLAIRE N° 2 - A conserver par le collecteur-transporteur

MOD. 3804

En vente : Boutique L.C.I., 10, avenue d'Iéna, 75783 PARIS CEDEX 16

Avecop. A4x70 50 g 1,90 g

Vente par correspondance : CERFA, GMJ Papier, 100/106 avenue Georges Clémenceau - 94386 BRUY SUR MARNE Cedex - t: 01 48 82 51 51 - Fax : 01 48 82 51 50



N° 07 0320

BORDEREAU DE SUIVI DE DÉCHETS INDUSTRIELS

5

1 PRODUCTEUR		N° SIRET : 54210765400011	
DÉNOMINATION : GAZ DE FRANCE		RESPONSABLE : M. SARRON	
ADRESSE, TÉLÉPHONE, TÉLEX : EDF GDF Services Loire 47 av. St Mesmin, 45077 ORLÉANS			
DÉSIGNATION DU DÉCHET : TERRES SÈCHES FONDATIONS	CODE NOMENCLATURE : 635106103	AU TITRE DU R.T.M.D.	
		MATIÈRE D'ASSIMILATION :	N° DE GROUPE
CONSISTANCE DU DÉCHET :		<input checked="" type="checkbox"/> SOLIDE	<input type="checkbox"/> BOUES <input type="checkbox"/> LIQUIDE
TRANSPORT :		<input checked="" type="checkbox"/> BENNE	<input type="checkbox"/> CITERNE <input type="checkbox"/> FÛTS NBRE : <input type="checkbox"/> AUTRE PRÉCISEZ :
- MODE D'ÉLIMINATION FINALE : - INSTALLATION : - ADRESSE - TÉLÉPHONE :		N° DE CERTIFICAT D'ACCEPTATION PRÉALABLE : 13899712	
J'atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus, que les matières sont admises au transport selon les dispositions du règlement pour le transport des matières dangereuses du 15.04.45, et que notamment les conditions exigées pour le conditionnement et l'emballage ont été remplies. Signature : PLD HPC NEVELEC		DATE DE REMISE AU TRANSPORT : 26.10.98	
		QUANTITÉ REMISE AU TRANSPORT : 25 TONNES	

2 COLLECTEUR-TRANSPORTEUR		N° SIRET : 086 880 036 00024	
DÉNOMINATION : ONYX CENTRE SOCCOIM SA		RESPONSABLE : Bernard ROSE	
ADRESSE, TÉLÉPHONE, TÉLEX : Agence Régionale Centre - Pays de Loire - ZA les Pierrelats - B.P. 12 - 45380 CHANGY - Tél : 02 38 46 65 65			
STOCKAGE	Ayant pris connaissance des informations ci-dessus, Signature :	DATE DE REMISE A L'ÉLIMINATEUR :	
<input type="checkbox"/> OUI Lieu de stockage			
<input type="checkbox"/> NON		QUANTITÉ TRANSPORTÉE : TONNE	

3 DESTINATAIRE		N° SIRET : 30368786700026	
DÉNOMINATION : SEDIBEX		RESPONSABLE : M. JC FAUQUANT	
ADRESSE, TÉLÉPHONE, TÉLEX : Zone Industrielle Portuaire du Havre 76430 SANDOUILLE Tel:02.32.79.54.10		CODE FILIÈRE A.F.B. : 25	
OPÉRATION SUR LE DÉCHET :		<input type="checkbox"/> PRÉTRAITEMENT <input type="checkbox"/> REGROUPEMENT <input type="checkbox"/> AUTRE PRÉCISEZ	
<input type="checkbox"/> VALORISATION <input checked="" type="checkbox"/> INCINÉRATION		<input type="checkbox"/> DÉTOXICATION <input type="checkbox"/> MISE EN DÉCHARGE	
EN CAS DE REGROUPEMENT INDIQUEZ LE N° DE CUVE ET LA DESTINATION FINALE DU DÉCHET :			
EN CAS DE PRÉTRAITEMENT :			
- DESCRIPTION DU PRÉTRAITEMENT :		- DESTINATION FINALE DU DÉCHET	
REFUS DE PRISE EN CHARGE LE :	Signature :	DÉCHETS PRIS EN CHARGE LE : 05/11/1998	
MOTIFS :		QUANTITÉ REÇUE : 24 000 TONNE	

Sont punies d'amendes ou d'emprisonnement toutes fausses déclarations. Articles 8 et 24 - 3° de la Loi N° 75-633 du 15-7-75

EXEMPLAIRE N° 2 - A conserver par le collecteur-transporteur

Ministère chargé de l'Environnement



BORDEREAU DE SUIVI DE DÉCHETS INDUSTRIELS

1 PRODUCTEUR		N° SIRET : 54210785700011	
DÉNOMINATION : GAZ DE FRANCE		RESPONSABLE : N. SARRON	
ADRESSE, TÉLÉPHONE, TÉLEX : 105077 ORLÉANS			
DESIGNATION DU DÉCHET : TERRES SOULDES	CODE NOMENCLATURE : 1050603	AU TITRE DU R.T.M.D.	
CONSISTANCE DU DÉCHET : <input checked="" type="checkbox"/> SOLIDE <input type="checkbox"/> BOUES <input type="checkbox"/> LIQUIDE		MATIÈRE D'ASSIMILATION :	N° DE GROUPE :
TRANSPORT : <input checked="" type="checkbox"/> BENNE <input type="checkbox"/> CITERNE <input type="checkbox"/> FÛTS NBR :		<input type="checkbox"/> AUTRE PRÉCISEZ :	
- MODE D'ÉLIMINATION FINALE : INCINÉRATION		N° DE CERTIFICAT D'ACCEPTATION PRÉALABLE : 15859712	
- INSTALLATION :		DATE DE REMISE AU TRANSPORT : 26.10.98	
- ADRESSE - TÉLÉPHONE :		QUANTITÉ REMISE AU TRANSPORT : 225 TONNES	
Atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus, que les matières sont admises au transport selon les dispositions du règlement pour le transport des matières dangereuses du 15.04.45, et que notamment les conditions exigées pour le conditionnement et l'emballage ont été remplies.			
Signature : PLS HPC WEDEKEL			

2 COLLECTEUR-TRANSPORTEUR		N° SIRET : 086 880 036 00024	
DÉNOMINATION : ONYX CENTRE SOCCOIM SA		RESPONSABLE : Bernard ROSE	
ADRESSE, TÉLÉPHONE, TÉLEX : Agence Régionale Centre - Pays de Loire - ZA les Pierrelets - B.P. 12 - 45300 CHANGY - Tél. : 02 38 46 65 65			
STOCKAGE : <input type="checkbox"/> OUI Lieu de stockage <input type="checkbox"/> NON	Avant pris connaissance des informations ci-dessus, Signature :	DATE DE REMISE A L'ÉLIMINATEUR :	
		QUANTITÉ TRANSPORTÉE : TONNE	

3 DESTINATAIRE		N° SIRET : 30360706700020	
DÉNOMINATION : Route Industrielle Portuaire du HAVRE		RESPONSABLE : M. JC FAUQUANT	
ADRESSE, TÉLÉPHONE, TÉLEX : 76430 SANDOUVILLE Tel: 02.32.79.54.10		CODE FILIÈRE A.F.B. : 25	
OPÉRATION SUR LE DÉCHET : <input type="checkbox"/> VALORISATION <input type="checkbox"/> INCINÉRATION <input type="checkbox"/> PRÉTRAITEMENT <input type="checkbox"/> DÉTOXICATION <input type="checkbox"/> REGROUPEMENT <input type="checkbox"/> MISE EN DÉCHARGE <input type="checkbox"/> AUTRE PRÉCISEZ		EN CAS DE REGROUPEMENT INDIQUEZ LE N° DE CUVÉ ET LA DESTINATION FINALE DU DÉCHET :	
EN CAS DE PRÉTRAITEMENT : - DESCRIPTION DU PRÉTRAITEMENT :		-- DESTINATION FINALE DU DÉCHET : SEDI BEX	
REFUS DE PRISE EN CHARGE LE :	Signature :	DÉCHETS PRIS EN CHARGE LE : 04/11/1998	
MOTIFS :		QUANTITÉ REÇUE : 800 TONNE	

Sont punies d'amendes ou d'emprisonnement toutes fausses déclarations. Articles 8 et 24 - 3° de la Loi N° 75-633 du 15-7-75

EXEMPLAIRE N° 2 - A conserver par le collecteur-transporteur



BORDEREAU DE SUIVI DE DÉCHETS INDUSTRIELS

7

1 PRODUCTEUR		N° SIRET: 54210765 0000 11	
DÉNOMINATION: GAF DE FRANCE		RESPONSABLE: N. SARLON	
ADRESSE, TÉLÉPHONE, TÉLEX: EG (SUD) 690151 RD-11, 45077 Orléans			
DESIGNATION DU DÉCHET: TERRES SABLEUSES	CODE NOMENCLATURE: 203 6 03	AU TITRE DU R.T.M.D.	
		MATIÈRE D'ASSIMILATION: /	N° DE GROUPE: /
CONSISTANCE DU DÉCHET: <input checked="" type="checkbox"/> SOLIDE <input type="checkbox"/> BOUES <input type="checkbox"/> LIQUIDE			
TRANSPORT: <input checked="" type="checkbox"/> BENNE <input type="checkbox"/> CITERNE <input type="checkbox"/> FÛTS NBRE: / <input type="checkbox"/> AUTRE PRÉCISEZ: /			
MODE D'ÉLIMINATION FINALE: INCINÉRATION		N° DE CERTIFICAT D'ACCEPTATION PRÉALABLE: 2887 27 12	
INSTALLATION: /			
ADRESSE - TÉLÉPHONE: /			
Atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus, que les matières sont admises au transport selon les dispositions du règlement pour le transport des matières dangereuses du 15.04.45, et que notamment les conditions exigées pour le conditionnement et l'emballage ont été remplies.		DATE DE REMISE AU TRANSPORT: 26.10.98	
Signature: M. HPC [Signature]		QUANTITÉ REMISE AU TRANSPORT: 295 TONNES	

2 COLLECTEUR-TRANSPORTEUR		N° SIRET: 086 880 036 00024	
DÉNOMINATION: ONYX CENTRE SOCCOIM SA		RESPONSABLE: Bernard ROSE	
ADRESSE, TÉLÉPHONE, TÉLEX: Agence Régionale Centre - Pays de Loire - ZA les Fierrelats - B.P. 12 - 45380 CHANGY - T.É.L. : 02 38 46 65 65			
STOCKAGE: <input type="checkbox"/> OUI Lieu de stockage <input type="checkbox"/> NON	Ayant pris connaissance des informations ci-dessus, Signature: [Signature]	DATE DE REMISE A L'ÉLIMINATEUR: 6/11/98	
		QUANTITÉ TRANSPORTÉE: 10 TONNE 780	

3 DESTINATAIRE		N° SIRET: 30368786700026	
DÉNOMINATION: SEDIBEX		RESPONSABLE: M. JC FAUQUANT	
ADRESSE, TÉLÉPHONE, TÉLEX: Zone Industrielle Portuaire du HAY 76430 SANDOUILLE Tel: 02.32.79.54.10		CODE FILIERE A.F.B.: 25	
OPÉRATION SUR LE DÉCHET: <input type="checkbox"/> VALORISATION <input type="checkbox"/> INCINÉRATION <input type="checkbox"/> PRÉTRAITEMENT <input type="checkbox"/> DÉTOXICATION <input type="checkbox"/> REGROUPEMENT <input type="checkbox"/> MISE EN DÉCHARGE <input type="checkbox"/> AUTRE PRÉCISEZ: /			
EN CAS DE REGROUPEMENT INDIQUEZ LE N° DE CUVE ET LA DESTINATION FINALE DU DÉCHET: /			
EN CAS DE PRÉTRAITEMENT: /			
REFUS DE PRISE EN CHARGE LE: /		DÉCHETS PRIS EN CHARGE LE: 06/11/1998	
MOTIFS: /		QUANTITÉ REÇUE: 10 TONNE 780	

Sont punies d'amendes ou d'emprisonnement toutes fausses déclarations. Articles 8 et 24 - 3° de la Loi N° 75-633 du 15-7-76

EXEMPLAIRE N° 2 - A conserver par le collecteur-transporteur